



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-143119>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-143119

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Chenôve

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CHENOVE - Mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réhabilitation du nouveau groupe scolaire des Violettes

Description : Restructuration de l'école maternelle et élémentaire existantes (bâtiments type Pailleron) associée à la déconstruction reconstruction d'une partie de l'école maternelle et du restaurant scolaire, avec désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école

Identifiant de la procédure : 3c17c91f-9ad4-49a3-b30b-3e3d66c1c7bc

Identifiant interne : 2024CHCR6581

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre, lancé conformément à l'article L. 2172-1 du Ccp et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R ;2162-26 du Ccp, et des articles R2372-1 à R2372-9 du Code de la commande publique. Le concours est organisé en deux phases : - Première phase : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de

vérifier les conditions de participation et de mettre en oeuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite 3 participants. - Deuxième phase : les participants remettent anonymement un dossier de projet dont le niveau de conception correspond à une esquisse. Le jury examine les dossiers présentés sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours puis établit un classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : CHENOVE - Mission de maîtrise d'oeuvre en vue de la réhabilitation du nouveau groupe scolaire des Violettes

Description : Restructuration de l'école maternelle et élémentaire existantes (bâtiments type Pailleron) associée à la déconstruction reconstruction d'une partie de l'école maternelle et du restaurant scolaire, avec désimperméabilisation et végétalisation des cours d'école

Identifiant interne : S-PF-1576788

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : 1. L'imprimé Dc1 dans sa dernière version, (accessible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent dûment complété. Ce document devra être signé par une personne habilitée à engager le candidat, et être accompagné d'une habilitation du mandataire pour représenter les opérateurs économiques dans le cadre du

groupement, 2. L'imprimé Dc2 dans sa dernière version, (accessible sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou équivalent dûment complété. En cas de groupement, ce document devra être complété et remis par chacun des membres du groupement, 3. Une déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la Commande Publique, 4. Les documents relatifs au pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat. En cas de candidat unique : une délégation de pouvoirs habilitant la personne à engager la société en lieu et place du responsable. En cas de groupement : les lettres d'habilitation de chacun des membres du groupement, autorisant le mandataire ou son délégataire à engager le groupement. 5. L'inscription sur le registre professionnel ou le registre du commerce pertinent de l'état membre dans lequel il est établi : extrait K, extrait K-bis, extrait D1, ou équivalent ; Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du jugement lui permettant de poursuivre son activité. Dans le cas contraire, il devra cocher la case de la rubrique F1 du Dc1

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : 6. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents, 7. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'opération, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité du candidat, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (à renseigner soit dans le Dc2, soit dans le cadre de rendu Xls). Niveau spécifique minimal exigé du candidat (individuel ou groupement) : Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices se rapportant à des prestations similaires d'un montant minimum de 200 000 euro(s) Ht

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : 8. Copie de l'agrément et de l'inscription à l'Ordre des Architectes ou du diplôme reconnu au titre de la Directive n° 85/384/Cee du 10 juin 1985 9. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, pour toutes les compétences (à remplir dans le cadre de rendu Xls) 10. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres 11. Pour le ou les architectes (mandataire ou associé), une sélection de 3 références imagées présentées selon le modèle cadre de rendu A joint (format A3 paysage), de projets dans un domaine d'activité similaires réalisés, en cours de

réalisation ou en projet, de moins de 3 ans. à défaut de réalisation de moins de 3 ans, le candidat est autorisé à présenter des références imagées de réalisations de moins de 5 ans. Si le candidat fourni plus de 3 références imagées, le maître d'ouvrage retiendra les plus récentes, dans la mesure où les informations remises le permettent ; si tel n'est pas le cas, les trois premières références (dans l'ordre de la présentation) seront retenues. Les références doivent indiquer au minimum le nom de l'opération, la nature, l'année de réalisation, le lieu et le montant Ht des travaux) ou à défaut des Cv permettant d'évaluer les capacités professionnelles de chacun des membres. Le document remis au format .ppt aura une taille de 15 Mo maximum. 12. Une lettre de motivation contextualisée exposant l'intérêt du candidat pour le projet et démontrant une appropriation du sujet et la compréhension des enjeux (5 pages maximum verso police Arial 10). 13. Pour toutes les compétences, le cadre de présentation des candidatures « cadre équipe » complété : - Le nom et l'adresse des candidats, le chiffre d'affaires des 3 dernières années, les effectifs (dont personnel encadrant), la justification éventuelle des compétences et les outils spécifiques - Pour les compétences « Architecture », « Qualité Environnementale du Bâtiment » et « Etudes Techniques Thermiques / Fluides », une sélection de 3 références (minimum et maximum), pour une mission de maîtrise d'oeuvre, présentées selon le modèle cadre B joint (format A4 portrait), de projets réalisés ou en cours de réalisation, de moins de 5 ans, avec de hautes performances énergétiques et/ou une labellisation, ayant de préférence un rapport avec l'opération (nature ou complexité et montant : projets scolaires). Pour l'architecte, il est demandé au moins une référence avec chantier réalisé en site occupé. Si le candidat fourni plus de 3 références pour les compétences le maître d'ouvrage retiendra les plus récentes, dans la mesure où les informations remises le permettent ; si tel n'est pas le cas, les trois premières références seront retenues. - Une présentation des moyens humains (Cv, diplômes, qualifications)

Utilisation de ce critère : Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1576788>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : oui

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Le montant de la prime à verser aux participants est de 30 000 euro(s) HT correspondant à des prestations de niveau esquisse. La prime est versée par l'acheteur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par l'acheteur des résultats du

concours ou à compter de la publication de l'avis de résultat de concours. Le règlement de la prime s'effectue sur facture émise par le participant et déposée sur le portail public de facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions des articles R. 2192-10 et R. 2192-11 du CCP. La rémunération de l'attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre tient compte de la prime qu'il a reçue pour sa participation au concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1576788>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 31/01/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du même code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHENOVE

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : BD6ACCD5-FB02-06D2-DA6BD9B8DD6E8197

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Chenôve

Numéro d'enregistrement : 58904

Adresse postale : Hôtel de ville

Ville : Chenôve

Code postal : 21303

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Point de contact : FALCONNET Thierry

Adresse électronique : marches-publics@metropole-dijon.fr

Téléphone : 0380515500

Télécopieur : 0380515502

Adresse internet : <http://www.ville-chenove.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CHENOVE

Numéro d'enregistrement : BD6ACCFA-A0E5-7BC2-9003D3743879DDEC

Adresse postale : utiliser le lien - Correspondre avec l'acheteur -, de la plateforme Aws

Ville : Dijon

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Point de contact : Service commande publique - Dijon Métropole

Adresse électronique : marches-publics@metropole-dijon.fr

Téléphone : 0380745172

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : BD6ACD0B-F761-2C29-3ADCA81A00E325B3

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : Dijon

Code postal : 21016

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone : 0380739100

Télécopieur : 0380733989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9ac99ef0-4e57-4189-8a40-30c07c35871e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2024 à 17:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2024